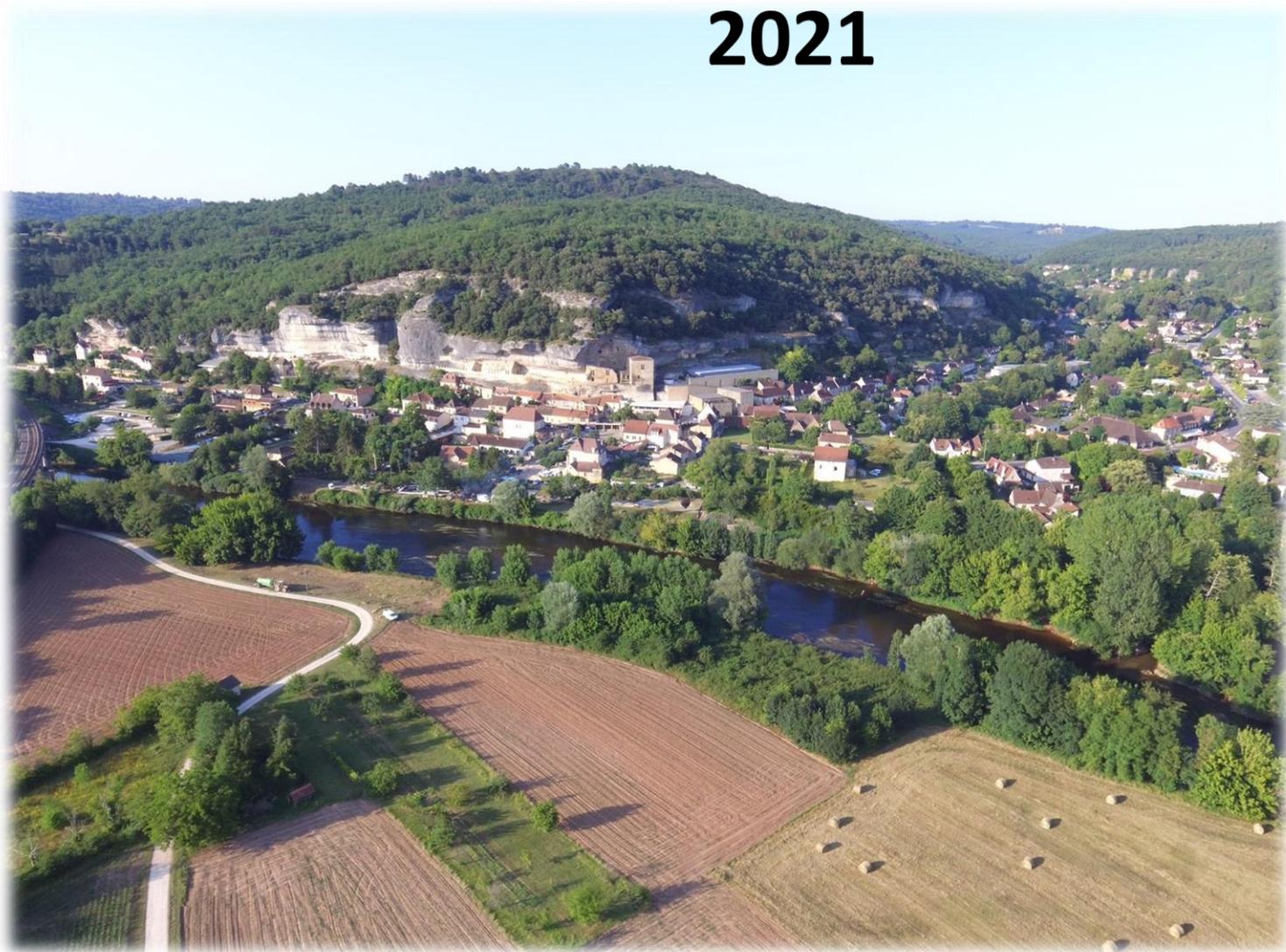




# BULLETIN MUNICIPAL

## 2021



### Commune des Eyzies

Place de la Mairie – 24 620 LES EYZIES

#### Horaires d'ouverture de nos Mairies

##### Les Eyzies

Du lundi au vendredi de 9H00 à  
12H00 et de 13H30 à 17H30  
(vendredi 17H00)

Fermé le mercredi après-midi

##### Manaurie

Les mardis et vendredis matin  
de 9H00 à 12H00

##### Saint Cirq

Les vendredis après-midi de  
14H00 à 17H00

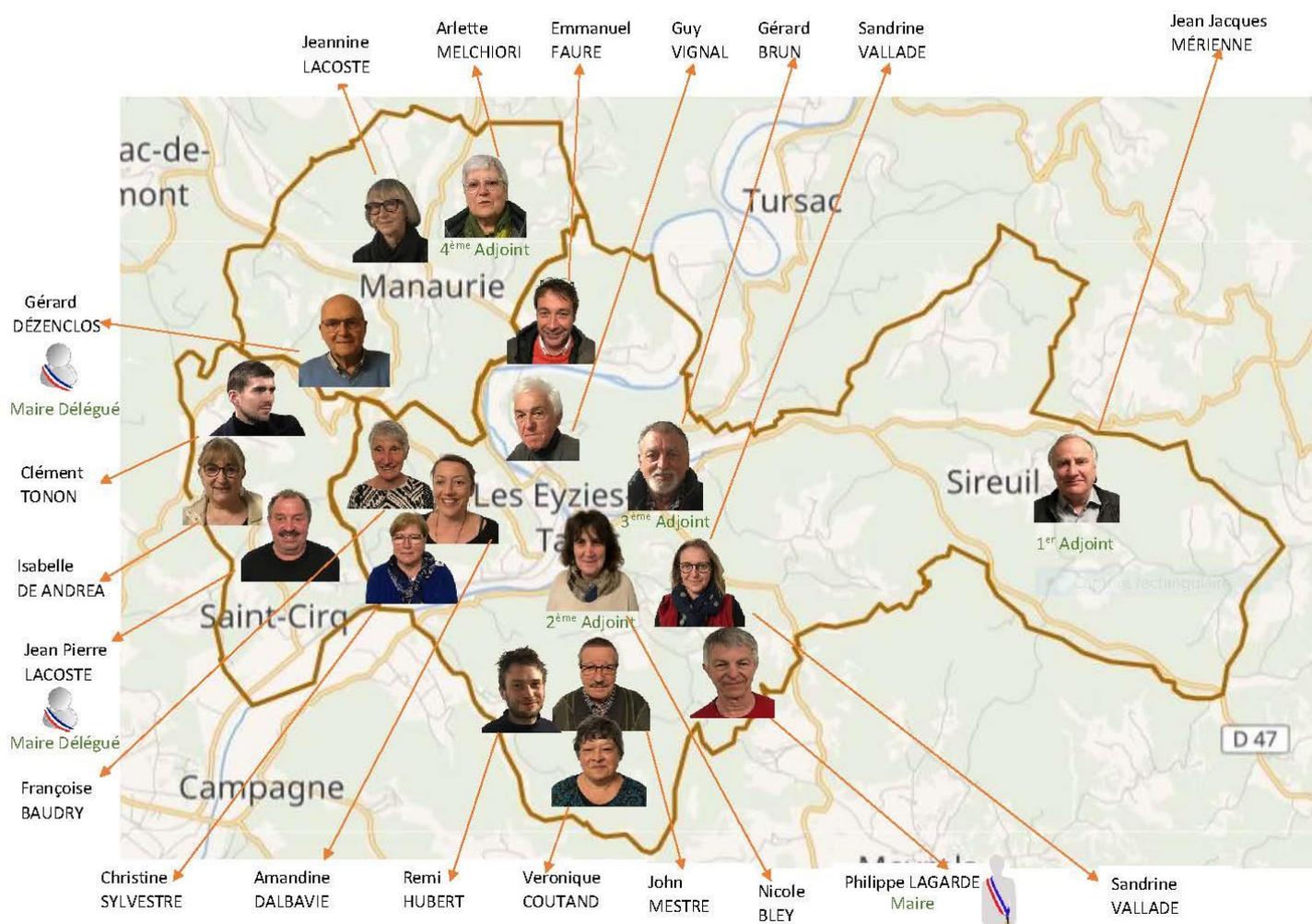
# VOTRE COMMUNE

La commune nouvelle des Eyzies, issue de la fusion au 1er janvier 2019 des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, de Saint-Cirq et de Manaurie, compte 1100 habitants. En superficie, c'est désormais l'une des plus grandes étendues de Dordogne.

La commune accueille près d'un million de visiteurs chaque année et enregistre au sein de son périmètre la plus grande concentration de sites inscrits et classés de France. Pour notre plus grande fierté !

Nous sommes jumelés avec la commune espagnole de Puente Viesgo depuis 1994. Cette commune de Cantabrie située à proximité de Santander présente la particularité de posséder sur son territoire, comme chez nous, des grottes ornées remarquables.

## • LES ELUS



## • LES AGENTS

### ❖ Service Administratif

- Nathalie FAURE, Secrétaire de Mairie
- Garance CANTELAUBE
- Adeline RAIMBAULT



### ❖ Service Technique

- Bernard SPADI
- Pascal BOUCHARD
- Valérie DUFEUTRELLE
- Thierry GARGAUD
- Michaël JOSSE
- Thierry LAURENT
- Jean-Michel PEYROT
- Francis MONTORIOL
- Gil POIRIER
- Didier SPADI



### ❖ Pôle Scolaire

- Florence PICQ
- Claudine CONSTANT
- Justine DELFOUR
- Viviane DUCROT
- Clara RASOANIRINA
- Agnès SPADI



### ❖ Bibliothèque

- Lisa DULUC



# LES INFORMATIONS PRATIQUES DE LA COMMUNE

## Les adresses emails de nos Mairie :

- Les Eyzies : [mairie@commune-eyzies.fr](mailto:mairie@commune-eyzies.fr) – 05 53 06 97 15
- Manaurie : [mairie.manaurie@wanadoo.fr](mailto:mairie.manaurie@wanadoo.fr) – 05 53 06 98 48
- Saint Cirq : [mairiedesaintcirq@wanadoo.fr](mailto:mairiedesaintcirq@wanadoo.fr) – 05 53 07 23 00

**Communauté de communes de la « Vallée de l'Homme »** 05 53 51 70 70

**Gare des Eyzies :** Ouvert du lundi au vendredi de 9H50 à 12H00 et de 13H30 à 18H30.

**Ecole « Séverin Blanc » :** Directrice Madame NEGRIER Séverine 05 53 06 93 78

**Bureau de Poste :** Ouvert du lundi au vendredi de 13H00 à 16H00.

**Assistante sociale :** Madame PEIN Marion (Montignac) 05 53 02 06 50

**Référente RSA :** Madame LEMETAYER Gaëlle (Le Bugue) 05 53 02 06 57

**CIAS du Bugue :** Centre Intercommunal d'Action Sociale : 05 53 03 09 10

**Marché Hebdomadaire :** Tous les lundis matin sur le parking des Bus

**Halle Municipale :** Tous les ans, la halle accueille ses exposants pour la saison estivale. En 2021, en raison de la crise sanitaire certains exposants ne répondent pas présent. La saison débutera le 1er juillet pour une durée de 2 mois.

**SPANC (assainissement non-collectif) :** 05 53 35 05 34 Ouvert du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

## Gendarmeries de référence pour la commune :

Gendarmerie du Bugue : 05 53 03 83 95 ou 17 ou 112  
Gendarmerie de Saint Cyprien : 05 53 30 80 00 ou 17 ou 112  
Gendarmerie de Rouffignac : 05 53 35 67 55 ou 17 ou 112

## Centres de secours référents pour la commune :

Centre de secours du Bugue : 05 53 07 20 18 ou 18 ou 112  
Centre de secours de Saint Cyprien : 05 53 29 21 75  
Permanence 24H/24H / 7J/7J

## Déchetterie des Eyzies :

### Horaires d'hiver :

- Du mardi au samedi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00. Fermée le dimanche et lundi.

### Horaires d'été (juillet – août) :

- Du mardi au Samedi de 7H00 à 14H00. Fermée le dimanche et lundi.

## Pôle Santé : 4 Avenue de la Forge – 24 620 Les Eyzies

### Médecins Généralistes

Docteur N'GUYEN Roger  
Docteur BATAILLE Coline  
Consultations uniquement  
sur rendez-vous  
  
05 53 09 50 72

### Cabinet Infirmiers

Mr DESCAMPS Frédéric et  
Mme LANSADE Fabienne  
Rendez-vous à domicile et au  
cabinet.  
  
06 37 83 28 34

### Pharmacie de la Préhistoire

05 53 06 97 40  
Du lundi au vendredi (de 9H00  
à 12H30 et de 14H00 à 19H30)  
Le samedi de 9H00 à 12H00  
  
**Pharmacies de garde**  
**24H/24H 7J/7J**  
**3237**

### Podologue

Mme VACHER - LE BOT Laurie  
Sur rendez-vous  
  
05 53 07 45 15

### Kinésithérapeutes

Mme BENNET Valérie  
05 53 06 37 72  
Mr PERSIANI Guillaume  
Ostéopathe  
Kinésithérapeute  
06 14 35 90 47  
Mr OUDRY Simon  
Ostéopathe  
Kinésithérapeute  
06 89 67 34 45



## Centres de vaccination

**EHPAD de la Madeleine**  
40 Rue du Maréchal Joffre  
24 100 BERGERAC

**Centre hospitalier de Bergerac**  
9 Avenue du Professeur Albert Calmette  
24 100 BERGERAC  
05 53 63 89 99

**Centre hospitalier d'Excideuil**  
Place du Docteur Achille Moulinier  
24 160 EXCIDEUIL  
05 53 62 25 12

**Centre hospitalier de Nontron**  
Place des droits de l'homme  
24 300 NONTRON  
05 53 60 89 24 – 05 53 60 61 58

**Centre hospitalier de Périgueux**  
14 Rue Victoria  
24 000 PERIGUEUX  
05 53 45 31 33

**Maison de santé du Pays Montponnais**  
8 Rue du 19 Mars 1962  
24 700 MONTPON  
05 53 80 34 30

**Centre hospitalier de Ribérac**  
23 Rue Jean Moulin  
24 600 RIBERAC  
05 53 92 62 03

**Centre hospitalier de Saint Astier**  
97 Rue du Maréchal Leclerc  
24 110 SAINT ASTIER

**Centre hospitalier de Sarlat Jean Leclerc**  
20 Rue Gaubert  
24 200 SARLAT LA CANEDA  
05 53 31 76 94

**Maison de Santé de Saint Alvère**  
Rue des Remparts  
24 510 VAL DE LOUYRE et CAUDEAU  
07 57 08 06 43

**Maison pluridisciplinaire de Villefranche du Périgord**  
340 Le Colombier  
24 550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD  
05 53 29 93 79

## VIE SCOLAIRE

### École « Séverin Blanc »



2 place de la Mairie – 24 620 Les Eyzies / 05 53 06 93 78

Mail : [ce.0240909b@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0240909b@ac-bordeaux.fr)

#### **Comment inscrire vos enfants à l'école :**

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école pour la rentrée de septembre 2021 doivent faire la demande d'inscription auprès de la mairie des Eyzies en présentant un justificatif de domicile de moins de trois mois et le livret de famille.

La directrice les recevra, dans le respect des règles sanitaires, à partir du 27 avril 2021, sur rendez-vous les mardis de 9H00 à 18H30, jusqu'au 29 juin 2021 et enregistrera les admissions sur présentation :

- D'une fiche de renseignements complétée,
- Du certificat d'inscription délivré par la mairie des Eyzies,
- De la copie du livret de famille, de la carte d'identité ou d'un extrait d'acte de naissance,
- D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique) ou d'un document attestant d'une contre-indication,
- D'un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

Les enfants nés au début de l'année 2021, peuvent également être admis dans la limite des places disponibles, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à fréquenter l'école (se renseigner auprès de la directrice).

L'inscription à la cantine scolaire s'effectue également à la mairie. Les repas scolaires sont facturés 2 € par jour de présence et par enfant scolarisé, le complément étant pris en charge par la commune. Nous favorisons au maximum les produits issus de l'agriculture biologique ainsi que les producteurs locaux.

### Garderie scolaire

La garderie scolaire est gérée par la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme. Elle accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de Madame PIVOST Nathalie au sein de la communauté de communes au :

05 53 51 70 76 ou par email : [n.pivost@cc-vh.fr](mailto:n.pivost@cc-vh.fr).

### Centre aéré Cap Sireuil



ALSH de Sireuil – CAP Sireuil Village – 2, place de la Caminade – Sireuil – 24 620 Les Eyzies

05 53 29 47 97 ou par email : [contact@cap-sireuil.org](mailto:contact@cap-sireuil.org)

Le centre accueille les enfants à partir de 3 ans sur toutes les vacances scolaires sauf les vacances de fin d'année. Vous trouverez toutes les modalités d'inscriptions ainsi que les informations sur le site du centre :

<https://cap-sireuil.org/accueil-de-loisirs/inscriptions>

### Transport scolaire « Lycée de Sarlat »



La commune détient la compétence du transport scolaire concernant le lycée Pré de Cordy de Sarlat. Vos inscriptions doivent être faites en Mairie avant le mois de juillet. Pour effectuer l'inscription, vous devez vous munir de votre avis d'imposition de l'année précédente ainsi que d'une photo d'identité de l'élève.

Le tarif du transport est calculé en fonction de vos revenus. Pour les parents séparés, vous devez (si vous n'habitez pas dans la même commune) inscrire votre enfant dans les deux communes sur deux circuits de transports différents, mais vous ne serez facturé que sur un seul circuit.

Si votre enfant était déjà inscrit sur un transport pour le collège de Saint Cyprien, nous recevons automatiquement une feuille d'inscription préremplie mais vous devrez quand même venir en Mairie avec tous les éléments demandés afin de finaliser la demande.

**ATTENTION : Les places dans le bus se remplissent très rapidement donc n'attendez pas le dernier moment pour inscrire vos enfants !**

### Assistants Maternelles autour de nous



Au sein de la commune, nous comptons parmi nos administrés plusieurs assistantes maternelles agréées :

#### **Aux Eyzies :**

MOTHEAU Monique  
32 Avenue de la Forge – 24 620 Les Eyzies  
Téléphone : 06 86 72 95 68

PERONET Nadine  
La Borie – 24 620 Les Eyzies  
Téléphone : 06 58 13 57 29

#### **A Manaurie :**

ROUGIER Delphine  
La croix du Soleil Manaurie 24 620 Les Eyzies  
Téléphone : 06 08 60 38 30

Nous sommes rattachés au **Relais des Assistants Maternelles du Sarladais (RAM)**. Les communes concernées sont : Rouffignac Saint Cernin, Saint Félix de Reilhac Mortemart, Mauzens et Mirement, Fleurac, Tursac, Le Bugue, Journiac, Campagne, Saint Chamassy, Saint Avit de Vialard, et Savignac de Miremont.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Madame ANSTETT-LEMOUB Brigitte au 06 87 98 22 56 ou Madame LEROY Laurène au 06 30 70 09 81.

Email : [ramdusarladais@sarlat.fr](mailto:ramdusarladais@sarlat.fr)

## Aide aux séniors

**CENTRE  
INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALES  
(CIAS)**



Les services du CIAS :

**Aide à la personne** : du personnel qualifié pour l'aide aux actes de la vie quotidienne, des activités domestiques, sociales et relationnelles.

**Entretien du cadre de vie** : entretien ponctuel ou régulier du logement, petits travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage.

**Aide aux aidants** : relais pour remplacer des aidants non professionnels.

**Repas à domicile** : soit des menus uniques préparés, conditionnés en barquette et livrés à domicile, soit les aides à domicile participent à la confection des repas sur place.

**Transport accompagné** : les aides à domicile peuvent assurer le transport de la personne (courses, médecin, soins, loisirs).

**"A votre place"** : le CIAS réalise certaines interventions pour le bénéficiaire (démarche administrative, courses ...).

**Action sociale** : aide à la constitution des dossiers à caractère social (APA, secours d'urgence, bons alimentaires ...).

Le CIAS du Bugue dépend du secteur gérontologique N°8 et intervient principalement sur les communes suivantes : Audrix, Le Bugue, Campagne, Les Eyzies de Tayac-Sireuil, Fleurac, Journiac, Manaurie, Mauzens et Miremont, St Avit de Vialard, St Chamassy, St Cirq, St Félix de Reilhac et Mortemart, Savignac de Miremont.

23 rue du Jardin Public - 24260 LE BUGUE  
Tel : 05.53.03.09.10 - Fax : 05.53.03.09.11  
Email : [cias-lebugue@orange.fr](mailto:cias-lebugue@orange.fr)

## **AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)**

Adresse : Bourg 24220 Meyrals  
Téléphone : 05 53 31 35 27

## **PROXIM'AIDE - SERVICE D'AIDE ET DE MAINTIEN À DOMICILE**

Ouvert à tout public du lundi au vendredi de 8h00 à 18 h00.

Place Jean Ladignac, 24220 SAINT-CYPRIEN  
Tél : 05 53 29 20 61  
Fax : 05 53 59 66 51  
[aidedomicile.stcyp@wanadoo.fr](mailto:aidedomicile.stcyp@wanadoo.fr)

## **CASSIOPEA**

Est un service de proximité de téléassistance qui soutient les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Ce dispositif permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents.

La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

### **Pour plus d'informations :**

[Tele.assistance@cassiopea.fr](mailto:Tele.assistance@cassiopea.fr)  
[www.cassiopea.fr](http://www.cassiopea.fr)

**Un conseiller en téléassistance vous renseigne à la Mairie des Eyzies sur simple demande. Pour prendre rendez-vous veuillez contacter : 05 53 53 54 54**

# VIE ASSOCIATIVE, JEUNES, AINÉS

## La bibliothèque des Eyzies



Quand on ouvre la porte de la bibliothèque située au rez-de-chaussée de la mairie, on est saisi par le sourire, l'accueil et la gentillesse de Lisa qui a repris la gestion de cet espace depuis plus d'un an.

Les espaces sont lumineux et chaleureux (un espace dédié aux enfants, un coin salon où l'on peut se poser et lire, ...) et l'organisation des espaces est claire et efficace.

Depuis début 2021, l'accès à la bibliothèque est gratuit. Il vous suffit d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile et vous repartirez avec votre carte de lecteur et les ouvrages que vous aurez choisis.

Deux types de produits sont représentés dans la bibliothèque, les ouvrages appartenant à la Bibliothèque des Eyzies et les ouvrages prêtés par la B.D.P. (Bibliothèque départementale de Prêt) : ces ouvrages étant régulièrement renouvelés.

### **En chiffres, ce sont en permanence :**

2800 ouvrages appartenant aux Eyzies (dont 1200 livres jeunesse) et 1300 venant de la BDDP (dont 650 livres jeunesse). Les thématiques des ouvrages sont classiques (romans, policiers, documentaires thématiques) mais avec un fond local assez important. Les nouveautés (prix,

actualité, ...) y figurent également en bonne place. Un espace jeunesse accueille des albums de première lecture, des romans ados, et des documents jeunesse.

Les BD ont leur espace dédié et on peut retrouver les classiques Tintin, Boule et Bill etc.... mais aussi des ouvrages plus confidentiels comme les Carnets de Cerise et également des BD adultes.

Des périodiques comme Science et Vie, Mon Jardin et Ma Maison, Famosa, Terre Sauvage, Périgord, Cahiers de Science et Vie mais aussi pour la jeunesse (J'aime lire, Géo ado, Wakou et Wapiti).

Des CD et des DVD et quelques CD audios (livres audios).

Mais aussi... l'accès au vaste catalogue de la BDP ([biblio.dordogne.fr](http://biblio.dordogne.fr)) qui permet de commander des ouvrages qui ne figurent pas aux Eyzies mais que la BDP nous prête (livraison chaque semaine, le mercredi).

Des événements sont également organisés sur les Eyzies, comme par exemple en 2021, les Etranges Lectures. En effet, le 17 juin, nous devons accueillir Ali ZAMIR, auteur Comorien de « Dérangé que je suis » qui est son troisième roman.

Ouverte à tous, la bibliothèque est un espace neutre et convivial qui encourage et facilite les rencontres et les échanges.

### **Voici en rappel les informations utiles :**

*Téléphone : 05 53 06 39 55*

*email : [bib.les.eyzies@gmail.com](mailto:bib.les.eyzies@gmail.com)*

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13H30 à 16H00 et le mercredi de 9H00 à 14H00

### **Le prêt :**

- 5 livres par personne ou 15 par famille  
- 3 périodiques ou 3 audio ou 3 dvd par personne ou 5 par famille.

## La médiathèque numérique de Dordogne



### **Des rubriques variées :**

- . musique (radio, concerts, albums)
- . cinéma (films, documentaires, courts métrages)
- . savoirs (pour toute la famille : enfants, étudiants, seniors, ...)
- . livres (classiques littéraires ou bandes dessinées)
- . presse (presse magazines, presse quotidienne régionale comme la Dordogne Libre ou Sud-ouest)

Un choix énorme sans sortir de chez vous.

### **Comment faire ?**

Connectez-vous sur :

<https://dordogne.mediathèques.fr>

Ouvrez un compte (un compte par personne peut être ouvert) sur ce site.

Chaque mois, vous aurez le droit à 4 films récents, 15 revues et 31 quotidiens par adhérent.

Tous les autres contenus sont en accès libre.

### **La médiathèque en quelques chiffres :**

La médiathèque numérique est organisée autour de 6 grands espaces :

8000 Livres

5000 Films et documentaires

1000000 de morceaux de musique

400 magazines

Autoformation : méthodes des langues, code de la route, remédiation cognitive et linguistique...

## Activités sportives

### Basket

En cette période de pandémie, les activités sportives de nos jeunes sont restreintes alors que les beaux jours incitent à se dépenser à l'extérieur. Afin que jeunes et moins jeunes puissent se détendre et pratiquer leur activité favorite la commune a installé un panneau de basket dans le parc de la mairie.



### Foot

Bien que le club de foot soit en sommeil, le stade municipal est néanmoins ouvert les mercredis après-midi de 14H00 à 17H30. Il suffit à ceux qui veulent l'utiliser de s'inscrire à la Mairie des Eyzies avant le mardi 16H30. Il sera fermé en juillet et en août, en attendant qu'une association réveille ce club endormi.



## Parole aux associations communales :

Nous laissons la parole à nos associations. Vous trouverez ci-dessous quelques articles écrits par les membres actifs de ces associations.

### AMICALE LAÏQUE DES EYZIES



L'Amicale Laïque est une association constituée de parents d'élèves et d'anciens élèves de l'École des Eyzies. Son but est de fédérer les familles de l'école, de rassembler élèves, familles et population en organisant des manifestations culturelles pour les enfants de l'école ou pour soutenir des projets pédagogiques. Par le passé, nous avons organisé des sorties de groupe pour les enfants de l'école (bowling, parc ludique, Vulcania...), des ventes d'occasion (vêtements, jouets) ou ventes de confiseries, plantes etc... dont les bénéfices ont servi à financer les sorties organisées par l'Amicale ainsi que la kermesse de l'école et des spectacles offerts aux enfants. Parmi les manifestations traditionnelles nous pouvons noter également le Carnaval des Eyzies avec repas dansant le soir ouvert à tous, qui bien sûr n'a pas eu lieu cette année. Malgré la crise de la Covid, nous avons essayé de rester actifs pour soutenir l'école en finançant l'achat de masques pour les élèves de l'école, de livres, d'abonnements de lecture pour l'école, et en organisant une vente de pains d'épices de Noël. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous avons prévu d'organiser un vide-greniers dans le parc de la Mairie (juin), et une Bourse aux livres d'occasions (date à définir). Dès que possible, nous réorganiserons de nouvelles sorties pour que les élèves de l'école puissent se retrouver hors temps

scolaire lors de moments de partage avec les familles.

Nous sommes constamment en quête de bénévoles et si vous souhaitez participer à l'organisation ou à nos événements, n'hésitez pas à nous contacter :

[amicalelaïque.leseyzies@gmail.com](mailto:amicalelaïque.leseyzies@gmail.com)

Téléphone : 07 86 85 20 09

### AMICALE DE SIREUIL

Suite à la pandémie l'activité de l'amicale s'est adaptée aux règles en vigueur. L'atelier tricot est momentanément arrêté. nous avons assez de pièces à proposer à la vente au profit du téléthon. En parallèle ? nous avons démarré un petit atelier mosaïque (3 participantes) et nous nous réunissons 1 fois par semaine en respectant toutes les règles d'hygiène. Voici un échantillon de nos travaux que nous avons mis en vente pour le téléthon. Les deux ateliers réunis ont permis de donner 280 euros au téléthon. Rien n'est planifié pour 2021 nous espérons pouvoir poursuivre notre activité mosaïque et continuer nos ventes au profit d'associations caritatives.



Anne-Marie Fillerin

### CLUB DU TEMPS LIBRE

Après une année 2020 tumultueuse et sans précédent qui a profondément modifié notre façon de vivre, nous nous sommes quittés lors de notre choucroute annuelle de mars. Les temps présents laissent augurer encore bien des difficultés pour les mois à venir.

Reprendre une activité, se réunir est assez difficile dans la mesure où nous ne pouvons nous rassembler et faire des projets ou des voyages.

Espérons pouvoir remettre ça au mieux après la saison estivale.

Les adhésions enregistrées en début 2020 restent valables au moins une année supplémentaire, les nouvelles seront les bienvenues, c'est pourquoi nous vous demandons de nous rejoindre afin de pouvoir reprendre sous de bons auspices la nouvelle vie qui se dessine.

Dans cette période perturbée, gardons confiance en l'avenir, nous retrouverons des jours heureux. Prenez soin de vous.

#### **Contacts :**

Jean Pierre L'AVAIL, président 06 74 23 06 47 ou 05 53 59 51 77

Email : [jeanpilaval@orange.fr](mailto:jeanpilaval@orange.fr)

Yves POUGET, trésorier 06 28 07 66 63 ou 05 53 06 17 78

Email : [yves.pouget@laposte.net](mailto:yves.pouget@laposte.net)

Dany, Alain GARRIGUE, secrétaire 06 81 86 70 79 ou 05 53 46 84 10

Email : [alaingarrigue0439@orange.fr](mailto:alaingarrigue0439@orange.fr)

#### **SOCIETE DE CHASSE DE SAINT HUBERT DE SIREUIL**



Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée de vous communiquer ces quelques lignes pour remercier avant tout nos propriétaires non-chasseurs qui nous permettent de pratiquer notre passion tous les week-ends ainsi que la mairie des Eyzies pour sa subvention annuelle. Merci à vous.

L'année cynégétique qui vient de se dérouler, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, se

termine avec un tableau quasiment identique aux années précédentes. Mention particulière à nos anciens, notamment Maurice Dellac qui a prélevé un cerf majestueux, et Claude Jugie pour le prélèvement d'un magnifique sanglier. Malheureusement, les repas conviviaux de fin de chasse n'ont pas pu se dérouler du fait de la Covid-19 et nous le regrettons. Comme tous les ans, nous avons réalisé une journée de nettoyage des berges de la Vézère ainsi que des chemins ruraux et communaux, dans l'intérêt de tous, chasseurs, promeneurs, et autres. Membre de l'association « Les Yeuses », la société de chasse de St Hubert de Sireuil n'a pas pu, comme les autres associations d'ailleurs, participer aux traditionnelles manifestations organisées chaque année par la commune, celles-ci ayant été annulées du fait de la pandémie. Nous tenons toutefois à souligner notre attachement à la vie associative de la commune et nous espérons nous retrouver à nouveau ensemble dans un futur proche.

#### **ROUFFIGNAC-LES EYZIES TENNIS CLUB**



Le club de tennis des EYZIES a été créé en 1979, et depuis sa fusion en 2011 avec celui de ROUFFIGNAC, fondé en 1986, il est devenu le ROUFFIGNAC-LES EYZIES Tennis Club.

2020 marque un nouveau tournant dans la vie du club de Tennis sur le plan visibilité avec la création d'un nouveau logo symbolisant les 2 communes et surtout sur le plan structurel puisque 2 licenciés, David CHADOURNE et Arnaud LE GENTIL ayant suivi une formation de CQP Educateur Tennis, complètent l'équipe pédagogique et ont ainsi la responsabilité, avec le moniteur BE, de l'école de tennis des jeunes et des cours adultes.

Cette nouvelle étape, après la formation de 2 joueuses qui officient comme juge-arbitre depuis 2013 au sein du club, s'inscrit dans l'évolution longtemps souhaitée par le Comité Directeur en affichant la volonté de se développer en impliquant davantage les licenciés du club.

L'objectif est de créer à terme un pôle d'excellence à travers une école de tennis

dynamique et de qualité pour construire le club de demain en ciblant principalement les enfants des groupes scolaires de ces 2 communes et en y associant les communes environnantes.

Le club, représenté par un Bureau stable et dévoué depuis plus de 20 ans, participe ainsi aux différentes compétitions par équipes et individuelles organisées par le Comité Départemental de Tennis et la Ligue de Nouvelle Aquitaine sur le plan régional, compétitions malheureusement suspendues pour raison de pandémie.

Après cette présentation succincte de l'activité de notre association, nous invitons tous les jeunes à partir de 5 ans, filles et garçons, ainsi que les adultes intéressés par la compétition ou le tennis loisir à se rapprocher du club car le tennis est un sport réservé à tous.

Ils pourront bénéficier de l'encadrement pédagogique et des structures sportives à savoir 2 courts extérieurs et 1 salle à ROUFFIGNAC et 3 courts extérieurs aux EYZIES et pérenniser ainsi le tennis au sein du ROUFFIGNAC-LES EYZIES TC.

**Tarifs :**

Cotisation Jeunes (- 6 ans) : 30€  
Cotisation Jeunes (-18 ans) : 40€  
Cotisation Adultes : 70€  
Cotisation Couples : 125€  
Cotisation ASRP et Bisons : 50€  
Cotisation Etudiants : 50€

Renseignements auprès de Gilbert BIGOURIE :  
[gilbert.bigourie@wanadoo.fr](mailto:gilbert.bigourie@wanadoo.fr) / 06 71 13 26 34

**JUMELAGE LES EYZIES DE TAYAC  
SIREUIL / PUENTE VIESGO**



Les EYZIES, capitale de la préhistoire cherchait une âme sœur, elle l'a trouvée en Cantabrie, à Puente Viesgo proche d'Altamira. Sur les

hauteurs de Puente Viesgo se trouve la grotte



ornée d'El Castillo, un des sites majeurs de la préhistoire européenne, aussi bien du point de vue archéologique que du point de vue artistique. Les 2 villes se sont finalement mariées en 1994.

Les deux comités de jumelage organisent régulièrement des échanges au cours desquels se sont nouées de solides amitiés... En 2019, année du vingt-cinquième anniversaire, le séjour proposé aux espagnols pour leur venue aux Eyzies a ravi tous les participants. En 2020, l'apparition de ce terrible virus la Covid 19, la mise en place de normes sanitaires draconiennes a bloqué toutes les activités, le voyage à Puente Viesgo des Eyzicois a été annulé.

Nous voici en 2021, année de l'incertitude... Comment la pandémie va-t-elle évoluer ? Quelles seront les normes sanitaires mises en place ?

Cependant, le comité réfléchit à des projets. Si la situation s'améliore – ce que tous nous espérons nous devons être opérationnels. Nous prévoyons l'organisation de la traditionnelle fête de la Vézère, le 14 août et un quine en Novembre, dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre le montant de l'adhésion est fixé 15€. Toutefois, aucune animation n'ayant eu lieu l'an passé, si vous êtes à jour de votre cotisation 2020, la cotisation 2021 vous est offerte.

Nous ne pouvons malheureusement pas faire de projet concernant notre voyage en Espagne. Souhaitons que la situation redevienne normale, des deux côtés de la frontière, pour nous permettre de retrouver nos amis le plus rapidement possible.

Bonne santé à tous.

Le bureau du Comité

## ASSOCIATION LITHOS



L'Association LITHOS est née en 1979, déjà 42 années d'existence ! Elle a son siège social dans notre commune des Eyzies depuis de longues années.

Sans but lucratif, cette association d'Education Populaire œuvre au niveau des scolaires pour l'organisation de « classes Patrimoine » et « classes Préhistoire », séjours à thèmes et ateliers spécifiques sont proposés et organisés à ces occasions.

Lithos organise également des conférences sur ces sujets patrimoniaux. Depuis des années, divers sujets ayant trait à la Préhistoire sont présentés et débattus en l'auditorium du Musée National de la Préhistoire des Eyzies. L'accès est libre et gratuit dans la mesure des places disponibles. Cette manifestation est annuelle et programmée le samedi de l'Ascension, donc pour cette année 2021, ce sera le samedi 15 Mai, si les conditions sanitaires le permettent.

Divers séjours culturels sont organisés, en France mais aussi à l'étranger. Ces voyages nous ont déjà emmenés en Espagne, au Portugal, en Egypte, en Israël, en Afrique du Nord, en Turquie et à Chypre, ou encore en Irlande.

Nous collaborons avec diverses associations culturelles, comme la SERPE (Société d'Etude et de Recherche de Préhistoire de Eyzies) des Eyzies ou le GERSAR (Groupe d'Etude et de Recherche Sur l'Art Rupestre) de Fontainebleau ou PSO (Préhistoire du Sud-Ouest). L'aspect écrit n'est pas oublié avec des publications dans divers supports.

Un site est dédié à nos activités : <http://lithos-perigord.fr>.

Tous les amoureux de la préhistoire et de notre patrimoine culturel sont les bienvenus au sein de Lithos.

Donc, à bientôt !

Le président Pascal Raux

Centres d'accueil, BP 5, 24620, Les Eyzies-de-Tayac

Tel.:06 78 90 82 11 –

Email: [centre-daccueil.lithos@orange.fr](mailto:centre-daccueil.lithos@orange.fr)

Web: <http://lithos-perigord.fr>

## SOCIETE DE PÊCHE DES EYZIES



A l'occasion de cette nouvelle saison halieutique pour l'ouverture de la pêche à la truite 2021, la société de pêche en partenariat avec la mairie des Eyzies ont offert la carte de pêche aux enfants de moins de 12 ans scolarisés à l'école Séverin Blanc.

Pour ce faire, un parcours leur a été spécialement aménagé sur le secteur privé longeant la Beune au Bareyrou.

Accompagnés de leurs parents et encadrés par des membres de l'AAPPMA, ceux-ci ont pu passer une matinée à découvrir le milieu de la pêche et leur donner goût à ce loisir paisible.

La société de pêche espère pouvoir organiser (en fonction de la situation sanitaire) son concours de pêche ainsi que la journée d'initiation à l'environnement, de plus, la mise en place du parcours pédagogique le long de la Vézère.

Pour information, les cartes de pêche sont en vente au bureau de tabac des Eyzies.

Vous souhaitant une bonne saison halieutique.  
L'équipe de l'AAPPMA des Eyzies.

# AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT

## Les déchets – nouvelles modalités pour notre commune

Dans la plupart des communes de France, les nouveaux containers ont été ou vont être installés afin de répondre aux exigences de la loi sur la transition énergétique qui impose de réduire de 50 % les mises en décharge des déchets.



Afin d'atteindre cet objectif, les principaux collecteurs de déchets (SICTOM et SMD3 pour nous) prévoient la suppression de la taxe d'ordures ménagères (TEOM) qui apparaît actuellement sur l'avis de taxe foncière et qui s'appuie sur le bâti foncier (quel que soit le nombre de personnes y habitant) et de la remplacer par une redevance incitative (REOM) qui elle sera basée sur le volume de déchets et donc le nombre de personnes dans le foyer.

L'ensemble de la commune est d'ores et déjà équipé des nouveaux containers :

- . containers pour les sacs noirs avec un système de badge
- . containers pour les déchets recyclables (anciennement sacs jaunes)
- . containers pour le verre

Ces containers sont mi-enterrés et offrent une capacité plus importante que les bennes à roulettes (1 container = 4 à 7 bennes).

Ils sont équipés de jauges permettant au collecteur d'augmenter ou réduire ses tournées en fonction du niveau de remplissage.

Les containers installés par le SMD3 à Saint-Cirq et Manaurie sont déjà en service, alors que le SICTOM qui gère la commune des Eyzies ne les mettra à disposition qu'à la fin du mois de juin.

Dès que tous les nouveaux containers seront installés, le SICTOM enverra à chaque foyer des

Eyzies un courrier accompagné d'un guide de tri, des emplacements des nouveaux points de collecte et d'un sac de pré-collecte réutilisable (les sacs jaunes disparaissent).

La communication a déjà été faite pour les habitants de Manaurie et St Cirq par le SMD3.

En 2022, la facture, nouvelle version, sera éducative c'est-à-dire informative et ne donnera pas lieu à paiement. Le coût du service sera encore présent sous forme TEOM visible sur la Taxe foncière.

En revanche en 2023, la redevance sera à régler et la TEOM disparaîtra. A peu de choses près, les tarifs du SMD3 et du SICTOM sont assez proches. Des modalités spécifiques seront définies pour les hébergeurs professionnels (chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, camping, ...) ainsi que pour certains publics (assistantes maternelles, ...).

**PREVENTION**  
Je composte mes végétaux de cuisine et de jardin, à la maison.  
J'achète en faisant le choix du vrac, en évitant les produits jetables et/ou à usage unique.  
J'achète des produits frais et de saison, d'après une liste de courses à la semaine pour éviter le gaspillage alimentaire.

**REUTILISATION**  
Je donne tous les objets en état d'utilisation.  
J'échange mes affaires contre celles des autres.  
Je vends, j'achète d'occasion.  
Je crée et/ou je bricole avec des matériaux de récupération.

**RECYCLAGE**  
Je trie tous les Emballages et tous les Papiers et je les mets Ensemble...  
... En Vrac

**ELIMINATION EN DECHARGE**  
J'enferme dans un sac, les petits déchets non recyclables et/ou souillés de la maison.  
Je dépose en déchèterie, les gros objets et matériaux non valorisables.

ASSOCIATIONS D'AIDE A LA PERSONNE OU RECYCLERIE

Déchèterie

## **Attention !**

Tout redevable aura un minimum, de dépôts de sacs noirs, facturé... passage du badge ou pas !

Alors faire des dépôts sauvages en espérant payer le moins possible, ne sert à rien !

Tous les dépôts sauvages constatés sur chaque commune, feront l'objet d'une enquête pour trouver le coupable. Ce dernier devra régler une amende qui peut être très importante (de 70 € à plus de 1 000 €).

Ces mêmes dépôts devront être enlevés et traités comme les autres déchets. Ce service sera soit facturé aux communes (qui en répercuteront le coût sur les impôts locaux), soit fera augmenter les bases forfaitaires de la redevance déchets.

Au bout du compte personne ne sera gagnant !

Comme vous l'aurez compris, il est temps pour chacun d'entre nous d'agir et de tout mettre en œuvre au niveau de nos habitudes d'achat, de consommation pour réduire nos déchets.

## **REDUIRE SES DECHETS : comment faire ?**

Il y a plusieurs semaines, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme organisait diverses conférences dont une sur le thème des déchets. Pourquoi ce thème devient-il un enjeu important pour les collectivités depuis quelques années (et pas uniquement en France) ? La loi n° 2015-992 du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte, fixe l'objectif de réduire de 50 % la mise en décharge des déchets non dangereux non inertes à l'horizon 2025 par rapport à 2010. 50 % ! C'est un objectif très ambitieux mais réalisable si chaque citoyen en devient acteur.

En France, en 2009, les déchets représentaient 851 kg par habitant. En 2019, nous sommes descendus à 682 kg par habitant mais nous sommes encore loin de l'objectif des 50 %. En Dordogne, 150 000 Tonnes de déchets vont à l'enfouissement.

### **Comment réduire ses déchets ?**

- Consommer autrement
    - Ménage écologique (savon noir, bicarbonate, vinaigre, ...)
    - Acheter plutôt du lavable que du jetable
    - Acheter plutôt en vrac qu'en produit emballé
  - Utiliser plutôt l'eau du robinet (qui peut être filtrée) que les eaux en bouteille plastique (en 2016, 1 million de bouteilles d'eau ont été vendues par mn, soit 480 milliards)
  - Utiliser plutôt des couches lavables (un bébé = 1 tonne de déchets) – des aides à concurrence de 200 euros sont mises en place
  - Faire ses courses avec son sac et ses contenants et refuser les sacs plastiques
  - Faire ses courses dans les commerces de proximité et privilégier les marchés dont les produits ne sont pas emballés
  - Acheter des produits (vêtements, jouets, livres, ...) d'occasion plutôt que neufs
  - Réparer ou faire réparer ce qui peut l'être plutôt que jeter (des « repair café » se sont implantés dans diverses communes en Dordogne)
- 
- Eviter le gaspillage alimentaire (30 kg de déchets par personne et par an dont 7 kg encore emballés)
  - Composter les produits fermentables (des composteurs sont distribués gratuitement par les organismes collecteurs comme le SICTOM, ...)

## Ménage sain et écologique : 3 produits précieux indispensables dans la maison

### 1 : Le savon noir



Le savon noir est composé principalement d'huile végétale (olive ou lin) et de potasse. Il est donc composé de produits non agressifs et non toxiques pour nous et pour l'environnement. Deux types de savon noir sont vendus dans le commerce :

- celui destiné à la cosmétique, purifiant, lavant sans être irritant. Riche en vitamine E régénératrice, il prépare la peau à l'exfoliation des cellules mortes en la laissant douce et hydratée.
- celui destiné au ménage.

### 2 : Le Bicarbonate de sodium (ou bicarbonate de soude)



C'est également un produit sans danger pour nous et pour l'environnement (il est biodégradable)

On distingue dans le commerce deux types de bicarbonate : le bicarbonate alimentaire et le bicarbonate non alimentaire (destiné plutôt pour un usage ménager). Il s'agit d'un produit peu cher et dont les utilisations sont vraiment diversifiées (santé, cuisine, ménage, jardin, ...).

Il est à la fois lavant, adoucissant et légèrement abrasif et bénéficie d'un pouvoir blanchissant. C'est un agent nettoyant hors pair pour de nombreuses taches tenaces ou difficiles à nettoyer. Dans le jardin, il aide à éviter le développement de champignons parasites grâce à son pouvoir anti-moisissures.

Vous l'aurez compris, le bicarbonate est vraiment le produit écologique et économique (prix peu élevé) qui vous rendra d'immenses services au quotidien.

### 3 : Le vinaigre blanc



Un produit utile dans la maison, peu coûteux et totalement naturel :

- détartrant efficace (froid ou chauffé).
- désinfectant hors pair avec une action antimicrobienne qui permet de remplacer l'eau de javel.
- désodorisant parfait et le plus écologique pour la maison, pour le frigo, les poubelles, les canalisations...
- - désherbant qui permet de remplacer les produits chimiques pour venir à bout de toutes les mauvaises pousses du jardin.

## La fibre optique arrive enfin aux Eyzies !

### La fibre optique arrive enfin aux Eyzies !



Dépose du Nœud de raccordement optique (NRO).



Fibre en aérien mise sur 1050 poteaux.

Depuis fin 2020 des équipes travaux s'activent sur le territoire des Eyzies : la fibre longtemps annoncée arrive enfin ! Mais d'abord, quelques éléments d'explication sur le réseau en cours de construction.

Ce réseau est construit sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Périgord Numérique, qui regroupe le Conseil Départemental de la Dordogne et les intercommunalités, parmi lesquelles la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme dont fait partie notre commune.

Les Eyzies sont intégrées à la première phase de déploiement à l'intérieur du « lot 3 » qui comprend notamment aussi Sarlat et des communes voisines.

Depuis fin 2019 les travaux sont entrés dans une phase active.

L'ensemble des travaux est prévu pour s'achever au printemps 2022. Afin de ne pas retarder les travaux, vos élus ont pris contact avec les propriétaires riverains des lignes aériennes (sur poteaux) pour les accompagner dans l'élagage dont l'obligation leur incombe, que la commune prendra en charge par endroits. Vos élus ont également appuyé la signature des conventions qui permettent de poser fibres et boîtiers en façade et dans les immeubles, le plus souvent près des réseaux cuivre existants.

Grâce à la coopération de tous dans ce projet hors du commun, ce sont donc l'intégralité des habitants de la commune qui pourront être progressivement raccordés à la fibre optique d'ici la fin de l'année prochaine.

Des réunions d'information seront programmées le moment venu pour répondre à toutes les questions et accompagner la population. Vous trouverez sur le site de la collectivité l'ensemble des données techniques du déploiement de l'installation de la fibre.

**L'article technique est à consulter sur le site internet de la commune des Eyzies.**

## **FIBRE OPTIQUE : DU PROJET A LA MAISON en 5 étapes.**

### **Etape 1 : Les études**

**Durée : entre 9 et 12 mois**

Recensement des adresses et mise aux normes ; inspection des réseaux existants et modélisation du futur réseau.

### **Etape 2 : Les travaux**

**Durée entre 6 et 9 mois**

Installation des locaux techniques (NRO/SRO) ; création de réseaux de collecte et transport ; déploiement de la fibre jusqu'à l'habitation.

### **Etape 3 : S'abonner**

**Délai : 3 mois**

Commercialisation du réseau et mise en service.

### **Etape 4 : Raccordement**

**Durée : environ 4 semaines**

Il est déclenché au moment de la souscription d'un abonnement avec un opérateur. Le fournisseur d'accès internet (FAI) étudie la meilleure façon d'amener la fibre chez vous et installe une prise pour raccorder votre box.

### **Etape 5 : Profitez de la fibre**

Internet ultra-performant

Connexion stable

Meilleure qualité d'image

S'adapte aux nouveaux usages

## Pastoralisme

Le label Grand Site de France, obtenu en 2020 pour la Vallée de la Vézère apporte une notoriété internationale supplémentaire à notre territoire mais nous engage aussi sur un programme d'actions que nous souhaitons porter au cours des cinq prochaines années.



Parmi celles-ci, l'idée d'instaurer ou de réinstaurer un pastoralisme, notamment sur les coteaux répond à plusieurs enjeux ; répondre à la fois à des problématiques, de fermeture des paysages, de défense incendie ou bien encore de biodiversité.

Cette action a déjà été engagée avec succès sur le secteur d'Aubas et Coly suite à la constitution d'une Association Foncière Pastorale de plus de 1000 Hectares et à l'installation de deux couples d'éleveurs de moutons (d'autres Grands sites de France ont mis en place ce dispositif, avec succès, depuis plusieurs années).

L'idée consiste en premier lieu à recenser des surfaces non entretenues actuellement par leurs propriétaires (alors que la loi l'exige) et de les mettre à disposition gratuitement de l'Association qui les fait pâturer par les moutons. Les propriétaires ne sont pas contraints de rester au sein de l'Association, contrairement à un bail agricole, et peuvent la quitter lorsqu'ils le désirent.

Nous travaillons actuellement à recenser des parcelles (bois, landes, prairies) qui pourraient permettre de constituer une AFP viable pour un ou des éleveurs sur le secteur des Eyzies, Manaurie, Saint Cirq, Meyrals ... L'intérêt étant pour l'éleveur de pouvoir déplacer son troupeau d'un secteur à l'autre sans avoir à transporter les animaux par camion.

Tout propriétaire intéressé par ce dispositif peut nous contacter auprès du secrétariat de la Mairie des Eyzies pour plus de renseignements.



Au vu du succès et des résultats obtenus sur le secteur d'Aubas et Coly, l'Association Foncière Pastorale de ces communes refuse malheureusement les nouvelles demandes qui arrivent aujourd'hui.

## Plan de Mobilité

Le plan de mobilité de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme est lancé !

Un plan de mobilité est un outil de programmation permettant de mettre en œuvre une politique de mobilité cohérente, par des propositions d'actions, et de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports.

Pour ce faire, un diagnostic doit être fait afin d'identifier les besoins de la population et les enjeux présents sur le territoire. Puis, des orientations stratégiques et des actions à court, moyen et long terme sont définies. Ce document peut comporter des mesures portant sur le covoiturage, les transports en commun, l'autopartage, la pratique du vélo, le télétravail ... L'intercommunalité souhaite recueillir le vécu des habitants concernant leurs mobilités du quotidien par une enquête qui permet aux habitants de faire part de leurs difficultés de déplacements et de leurs propositions pour améliorer leur mobilité. Ce questionnaire individuel est bien entendu anonyme. Pour y répondre connectez-vous vite sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-valleedelhomme.fr/>



## Le budget municipal 2021 a été voté !

Le mercredi 14 avril 2021, le conseil municipal a voté le budget 2021 de la commune.

Notre budget d'investissement pour l'année s'élève à 745 000 euros afin d'entreprendre des travaux d'intérêt local majeur comme ceux du futur pôle santé, la restauration des statues de l'église de Tayac et des cloches de l'église de Manaurie, l'achat de plaques pour indiquer les rues (voir rubrique adressage), l'installation de caméras de vidéo protection ou encore un effort très important sur la voirie communale.

Notre budget de fonctionnement s'élève quant à lui à 1,7 millions d'euros et permet d'assurer le fonctionnement courant des services techniques et administratifs au service quotidien du public, les événements de la vie communale ou encore l'entretien du patrimoine collectif. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus ou des services de la mairie si vous souhaitez en savoir plus !

---

### Informations administratives

### L'application « Panneau Pocket » arrive aux Eyzies

#### **Carte d'identité et Passeport :**

Les demandes sont à effectuer sur le site de l'ANTS :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Une fois votre demande faite, il faut vous rapprocher des Mairies de Sarlat, Montignac et Belvès.

#### **Demande de Permis de conduire :**

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Vos-demarches>

#### **Demande de Carte grise :**

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>



**PanneauPocket**

En partenariat avec la gendarmerie de la Dordogne, notre commune a décidé de se doter de l'application numérique « Panneau Pocket ». Créée en 2017, cette application est un système d'alerte et d'information visant à améliorer la communication entre les citoyens et leurs élus. L'application permet en effet la diffusion, en temps réel, de messages d'information, de prévention des risques et d'alerte à la population (vigilance intempéries, route coupée, inondation etc...). Grâce à ce dispositif adopté par plus de 5 500 communes en France, les administrés bénéficient directement, sur leur téléphone ou sur leur ordinateur, de l'ensemble des informations

utiles, traditionnellement diffusées via les panneaux d'affichage.

Téléchargez dès maintenant l'application sur votre smartphone ou sur votre ordinateur !

## Le recensement militaire :

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).



### Se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

### Le recensement permet à l'administration :

- De convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

### Si le recensement a été fait sur internet :

- Soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du

compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire ;

- Soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours.

### Changement de situation

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenu d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la journée défense et citoyenneté (JDC).

Inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, ...).

Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter :

Avant 18 ans : votre attestation de recensement ou votre attestation de situation administrative (en cas de perte ou vol de l'attestation initiale) ou, s'il est en votre possession, un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),

De 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC).

À partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

Inscription à l'examen du permis de conduire.

Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire :

Avant 17 ans : pas de justificatif à fournir.

De 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC).

À partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

## Salles communales à disposition et leurs tarifs

En-dehors de la période de crise sanitaire, nous mettons à disposition les salles appartenant à la commune pour toutes vos manifestations.

Votre réservation devra être faite auprès de la mairie. Un contrat de location sera rempli et signé sur place avec un chèque de caution effectué le jour de la réservation.

Ce contrat est en format PDF sur notre site internet : [www.leseyzies.fr](http://www.leseyzies.fr)

<b>Halle (en dehors de la saison)</b>	
Pour les personnes extérieures à la commune	Prix en €
Une journée ou une soirée	250.00 €
Mariage ou manifestation 2 à 3 jours	350.00 €
Pour les personnes de la commune	
Une journée ou une soirée	150.00 €
Mariage ou manifestation 2 à 3 jours	250.00 €
Autres	
Utilisation de la vaisselle	50.00 €
Location pour les associations de la commune	40.00 €
Location pour les groupes scolaires repas du midi	10.00 €

<b>Location de la salle St Hubert</b>	
Associations communales	40.00 €
Particuliers de la commune	100.00 €

<b>Location de la salle communale de Sireuil</b>	
Personnes extérieures à la commune	100.00 €
Personnes de la commune	60.00 €

<b>Location de la salle communale située derrière la Poste</b>	
Personnes extérieures à la commune	100.00 €
Personnes de la commune	60.00 €

<b>Location de la salle des associations de Manaurie</b>	
Personnes extérieures à la commune	150.00 €
Personnes de la commune	80.00 €

**Caution obligatoire : 200.00 €**

## ELECTIONS 2021

### Départementales et Régionales

Les élections départementales et régionales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochain. Le bureau de vote qui se tenait auparavant à la poste est déplacé à la Halle pour les habitants des Eyzies de Tayac-Sireuil. Pour les habitants de Manaurie et de Saint Cirq les bureaux restent en Mairie. Les gestes barrières devront être respectés. Merci de venir avec votre stylo.

# REGLEMENTATION

## Prévention = Frelons asiatiques : danger !



Cet automne, avec la chute des feuilles, chacun a pu observer de nombreux nids de frelon dans les jardins, les forêts et les parcs.

Présent partout en France, ces grosses boules blanches dans notre paysage sont les nids des *Vespa velutina nigrithorax*. Plus connu sous le nom de « frelon asiatique », cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Présent désormais dans la quasi-totalité des départements, il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Mais il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains. Chaque année, une dizaine de personnes meurent en France victimes du frelon à pattes jaunes. Seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée, *Vespa velutina* est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités

### Savoir le localiser

Un nid qu'on ne détruit pas et ce sont trente reines postulantes l'année suivante, soit entre cinq et dix nouveaux nids. Tous les observateurs s'accordent sur le fait que *Vespa velutina* n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 mètres de distance sans risque. Mais si on le devine parfois à la cime des arbres, il est aussi caché dans les haies, les compteurs à gaz et tout près des activités humaines. C'est ici qu'il représente un danger pour la santé humaine.



### Participer à son éradication

Le frelon asiatique est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille domestique, et il figure désormais au niveau européen dans la liste des espèces exotiques envahissantes. Des actions ponctuelles peuvent limiter efficacement sa prolifération :

Action individuelle préventive :



En février, il est conseillé d'installer des pièges faciles à mettre en œuvre et qui s'avèrent très efficaces

- Intervention d'un professionnel

Lorsque des nids menacent directement la population ou des ruches, il est alors fortement conseillé de faire appel à un professionnel certifié de la désinsectisation, équipés de protections et de matériel adapté pour travailler en hauteur. La destruction systématique des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusqu'à mi-novembre.

Pour tout signalement ou information, contacter la mairie des Eyzies.

- Le coût est totalement pris en charge (50% par la communauté de commune – 50% par la mairie). La communauté de commune va acheter dans les prochains jours des pièges à frelons et en distribuer à ceux qui en feront la demande.
- Le but recherché est de travailler le plus possible sur la prévention et d'attraper les reines au printemps, ce qui est tout aussi important que la destruction des nids.

## Urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il est nécessaire de déposer une demande (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...).

Vos dossiers doivent être déposés en mairie afin de traiter votre demande et de la transférer au service instructeur.

### Le Guichet Unique

La vallée de la Vézère possède des qualités patrimoniales et paysagères remarquables. Elle concentre également de nombreux secteurs en zones protégées au titre du patrimoine naturel, paysager, architectural et archéologique. La conservation et la mise en valeur de ces lieux structurent le projet du Grand Site Vallée de la Vézère, visant à pérenniser un développement durable et intégré de la vallée.

Instance initiée en 2013, le Guichet Unique accompagne toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration ou extension (bâtiment agricole, d'habitation, infrastructure publique et autres). L'objectif est de mettre à disposition de ces personnes, un accompagnement concerté et des conseils adaptés à leur projet, afin de faciliter les démarches techniques et administratives, et d'orienter les projets vers une plus grande intégration du bâti. Le Guichet Unique, gratuit, se déroule une fois par mois (se rapprocher de l'équipe du Grand Site ou des mairies concernées par le projet pour connaître le calendrier officiel de l'année en cours). Les services compétents et adaptés à la demande du porteur de projet, qui instruisent par la suite les dossiers, sont présents.

#### A savoir :

- L'Architecte des Bâtiments de France.
- La Direction Départementales des Territoires.
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

- Le service instructeur de la Communauté de Communes.
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement.
- La Chambre d'agriculture.
- Le Maire de la commune ou son représentant.

La prise de rendez-vous se fait auprès de l'équipe du Grand Site Vallée de la Vézère, 30 jours maximum avant la date du Guichet Unique :

- Manon MONTOULIEU : 05 53 51 70 79  
[m.montouliou@cc-vb.fr](mailto:m.montouliou@cc-vb.fr)

- Caroline FILLAIRE : 05 53 06 06 47  
[caroline.fillaire@pole-prehistoire.com](mailto:caroline.fillaire@pole-prehistoire.com)

## **GUICHET UNIQUE 2021**

**14 JANVIER**

**4 FEVRIER**

**4 MARS**

**8 AVRIL**

**6 MAI**

**3 JUIN**

**1 JUILLET**

**PAS DE DATES EN AOÛT**

**16 SEPTEMBRE**

**7 OCTOBRE**

**4 NOVEMBRE**

**2 DECEMBRE**

**Prise de rendez-vous :**

[guichet-unique@pole-prehistoire.com](mailto:guichet-unique@pole-prehistoire.com)

### PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal)

#### Pourquoi le PLU Intercommunal ?

La planification à l'échelle intercommunale permet une analyse à plus grande échelle et une vision d'ensemble pour un projet coordonné au sein duquel s'inscrit chacune des communes de la

communauté, tout en préservant les entités communales.

Le PLUI traduit le projet intercommunal et permet d'exprimer la politique que l'ensemble des élus se donnent pour encadrer et harmoniser l'aménagement de leurs communes.

## **Objectifs du PLUI :**

### **Maîtriser l'espace et favoriser la mixité**

Maîtriser l'urbanisation afin de limiter la consommation foncière en recherchant un équilibre entre habitat permanent, résidences secondaires, hébergements touristiques et besoins liés aux activités économiques.

Chercher un équilibre entre le développement des zones habitées et la préservation des espaces agricoles et naturels.

Attirer une population jeune pour ralentir le vieillissement actuel de la population.

Organiser harmonieusement le territoire en prenant en compte et en maintenant les dynamiques locales. Veiller à la revalorisation des centres bourgs.

### **Développer l'économie**

Renforcer l'attractivité économique du territoire notamment à travers la dynamique des filières agricoles, forestières, commerciales et artisanales et à travers le développement des réseaux de communication numériques. Ce développement d'une économie diversifiée est à réaliser dans le respect de l'environnement et des paysages.

Valoriser l'activité touristique en prenant en compte les objectifs de l'opération Grand Site Vallée de la Vézère.

### **Préserver l'environnement**

Valoriser et préserver les ressources naturelles, patrimoniales, paysagères propres à la Vallée de la Vézère.

Prendre en compte les enjeux liés au développement durable, notamment ceux concernant la transition énergétique, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la qualité de l'air et de l'eau.

Favoriser les itinérances douces et anticiper les projets en lien.

Prendre en compte les spécificités architecturales. Maintenir les identités rurales, sauvegarder le patrimoine bâti remarquable, sensibiliser à une intégration harmonieuse de l'architecture aux paysages emblématiques de la Vallée de la Vézère. Ces objectifs ont été définis en accord avec les objectifs nationaux en matière d'urbanisme.

## **Approbation**

Le 05 mars 2020 le Conseil Communautaire a approuvé le PLUI, il est applicable depuis le 24 juillet 2020.

## **Interdiction de brûlage**

**Il est interdit de brûler du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> octobre. Vous pouvez trouver le cerfa (APn°24-2017-04-05-001 arrêté relatif aux brûlages des déchets verts). Ou sur notre site internet rubrique vie municipale :**

<https://www.leseyzies.fr/vie-municipale/services>

## **Nuisances sonores**

Avec le printemps, les tondeuses sortent, les propriétaires font peau neuve, les vacanciers arrivent !

Soyons soucieux de la tranquillité de nos voisins en respectant la réglementation (arrêté préfectoral n° 24-2016-06-02-005 consultable dans son intégralité sur notre site) :

***Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage, ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :***

- *les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30*
- *les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h*
- *les dimanches et jours fériés de 10h à 12h*

## Actualités du musée national de Préhistoire



Le musée national de Préhistoire des Eyzies a connu cette année un profond renouvellement de ses équipes de direction.

Madame Nathalie Fourment a été nommée en décembre dernier directrice du musée à la place de Jean-Jacques Cleyet-Merle, qui a pris sa retraite après trente-deux ans d'activité. Elle connaît très bien la Dordogne et notamment la grotte de Cussac, au Buisson-de-Cadouin, dont elle fait partie de l'équipe de recherches et sur laquelle elle a publié le premier ouvrage grand public.

Madame Pauline Rolland a été nommée conservatrice du musée en juillet 2020. Originnaire du Var et diplômée de l'Institut national du patrimoine, c'est son premier poste. Elle a la charge de la conservation des 6,5 millions d'objets détenus au sein du site, dont seulement 20 000 sont présentés aux visiteurs, et du plan de sauvegarde des biens culturels en cas d'incendie ou de crue.

Pendant cette période de crise sanitaire, malgré sa fermeture, le musée national de Préhistoire emmène le public dans des visites virtuelles sur internet au cours desquelles on peut échanger en direct et en petit comité avec un conférencier. Sur le site internet [www.musee-prehistoire-eyzies.fr](http://www.musee-prehistoire-eyzies.fr) vous trouverez également des fiches d'activités et des jeux à réaliser en famille sur le thème de la préhistoire.

## Actualités du Pôle d'Interprétation de Préhistoire (PIP)



Le Pôle d'Interprétation de Préhistoire des Eyzies a également connu un changement de direction cette année. Depuis le 2 juin 2020, Christophe Vigne est le nouveau directeur, en mission pour trois ans en Dordogne. Originnaire d'Ardèche, diplômé de sciences politiques et lauréat du concours d'administrateur territorial, Christophe Vigne œuvrait auparavant au développement de la grotte Chauvet, sur le volet Unesco et sur l'élaboration du plan de gestion de la grotte.

Depuis début juillet, le nouveau directeur s'emploie à faire le tour des sites de la vallée de la Vézère, des communes et des partenaires afin de réinscrire le PIP dans ses missions de médiation, de développement culturel et de valorisation du patrimoine, notamment auprès des plus jeunes. Son objectif global est de favoriser le projet Grand Site de France - Vallée de la Vézère dont la prochaine fête est prévue le week-end du 1er octobre prochain. Parmi les autres projets en cours cette année, on compte des actions autour de la représentation de l'homme préhistorique dans les arts (notamment autour de six auteurs de bandes dessinées). Pour les années suivantes, sont prévues : la découverte sensorielle des huit milieux du Grand Site pour 2022 et une année thématique sur les gestes et les savoir-faire pour 2023.

Le PIP développe enfin plusieurs initiatives pour faire dialoguer les aspects scientifiques et artistiques de la préhistoire, avec notamment une résidence d'artiste permettant d'accueillir, cette année, un photographe normand, ou encore l'organisation d'expositions d'artistes contemporains locaux ou nationaux.



## Suivez-nous !

Site internet : <https://www.leseyzies.fr/>



<https://www.facebook.com/Commune-des-Eyzies>



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Aimez : Les Eyzies

*Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique.*